



**INFORMATIONS GÉNÉRALES ET
RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE**

**GENERAL INFORMATION &
SPECIFIC RULES**

PERFORMANCE

CHAMPIONNAT PROVINCIAL JUNIOR
BROSSE PERFORMANCE 2019

2019 PERFORMANCE BRUSH JUNIOR
PROVINCIAL CHAMPIONSHIP

Club de curling Opémiska
3 au 8 janvier 2019 – January 3 - 8, 2019

1- INFORMATIONS GÉNÉRALE / GENERAL INFORMATION

<p>Les règles du curling pour le jeu supervisé de Curling Canada s'appliquent lors de tous les événements sanctionnés par Curling Québec ainsi que la réglementation inscrite dans le Guide des compétiteurs de la Série Élite. Les règlements spécifiques décrits ci-après auront cependant préséances pour ce championnat. En cas de contradiction dans l'interprétation d'un règlement, le libellé en version française des documents de CQ aura toujours préséance.</p>	<p>Curling Canada's Rules of Curling for supervised play apply as well as the rules listed in the Elite Series Competitors Guide. However, the rules stipulated in this document will prevail during the championship. In the event that there is a discrepancy between the French and the English texts, the French version of all CQ documents will take precedence.</p>
<p><u>Club hôte</u> Club de curling Opémiska 188 Boulevard Springer Chapais, QC, G0W 1H0</p>	<p><u>Host club</u> Opémiska curling club 188 Boulevard Springer Chapais, QC, G0W 1H0</p>
<p><u>Arbitre en chef</u> À venir</p>	<p><u>Head Umpire</u> Coming soon</p>
<p><u>Réunion des équipes:</u> À venir Chaque équipe doit être représentée par l'entraîneur et au moins un joueur de son équipe.</p> <p><u>Note:</u> Les équipes absentes perdront l'avantage de la dernière pierre pour la totalité des parties de la ronde préliminaire.</p>	<p><u>Team Meeting</u> Coming soon Each team must be represented by the coach and at least one member of the team.</p> <p><u>Note:</u> Absent teams will lose the last rock advantage for all round-robin games.</p>
<p><u>Prix Cédric-Grondin</u> Le prix Cédric-Grondin est remis annuellement lors du Championnat provincial de curling junior à un compétiteur ou à une compétitrice qui se démarque par ses aptitudes de persévérance, de ténacité et d'intensité au jeu. Des formulaires de vote seront remis aux équipes lors de leur arrivée au championnat.</p>	<p><u>Cédric-Grondin sportsmanship award</u> The Cédric-Grondin Prize is presented annually at the Provincial Junior Curling Championship to the competitor that best exemplifies perseverance, tenacity and passion for the game. Voting forms will be supplied to the teams upon their arrival at the championship.</p>
<p><u>Formulaire d'entente de participation</u> Ne pas oublier de signer le formulaire d'entente de participation au championnat et le remettre à l'arbitre en chef à la réunion des équipes.</p>	<p><u>Participation Agreement Form</u> All teams must sign the participation agreement form and return it to the head umpire at the team meeting.</p>

2- RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE / SPECIFIC RULES

<p><u>Formule du championnat</u></p> <p><u>Option A (8 équipes et plus) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Triple élimination modifié ouvert (triple knock-out) • Ronde éliminatoire à quatre équipes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une équipe qualifiée dans le A ○ Une équipe qualifiée dans le B ○ Deux équipes qualifiées dans le C • Ronde éliminatoire : Page à quatre équipes <p><u>Option B (7 équipes et moins) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tournoi à la ronde • Ronde éliminatoire : Page à 3 équipes 	<p><u>Championship format</u></p> <p><u>Option A – 8 teams or less</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modified triple knockout • Four teams will qualify for the playoffs <ul style="list-style-type: none"> ○ One team qualifies from the A ○ One team qualifies from the B ○ Two teams qualify from the C • Page-4 playoff round <p><u>Option B – 7 teams or less</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Round robin • Page-3 playoff round
<p><u>Durée des parties</u></p> <p>Toutes les parties prévues dans le cadre du championnat seront de dix (10) manches et devront obligatoirement être disputées à défaut de quoi des sanctions seront prises contre les équipes fautives. Une équipe pourra concéder la victoire après que cinq (5) manches aient été complétées.</p> <p>Il y aura une pause obligatoire de 5 minutes après le cinquième bout.</p> <p>S'il y a égalité suite aux manches réglementaires, le jeu doit alors se poursuivre pendant autant de manches supplémentaires nécessaires pour déclarer une équipe gagnante et la rotation du jeu (extrémité vers laquelle les pierres sont lancées) ne doit pas être modifiée.</p>	<p><u>Length of games</u></p> <p>All of the games played throughout the championship will be ten (10) ends long and all scheduled games must be played. Sanctions will apply to teams who fail to comply with the established schedule. A team may concede at any time after the conclusion of the fifth (5th) end.</p> <p>There will be a mandatory five minute break after the conclusion of the fifth end.</p> <p>If games are tied after the completion of the 10th end, extra ends will be played until a winning team is decided. The direction in which the stones are thrown must not be modified. (continue where play left off without bringing stones to the opposite end)</p>
<p><u>Zone de garde protégée (ZGP)</u></p> <p>La règle de 5 pierres protégées sera en vigueur tout au long du championnat :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune pierre de l'équipe non active immobilisée dans la ZGP ne pourra être sortie du jeu par l'équipe active avant que ne soit lancée la 6e pierre de la manche. Quand une pierre de l'équipe non active (dans la ZGP) est sortie du jeu avant la 6e pierre de la manche, soit directement ou indirectement, la pierre lancée doit être retirée du jeu et on replacera toutes les pierres immobiles déplacées le plus près possible de leur position initiale, sans exception. Toute pierre qui se trouvait antérieurement dans la FGZ, mais qui se trouve à présent dans les cercles, mordante sur la ligne de « T » ou derrière cette ligne, peut être retirée à n'importe quel moment. 2) La troisième, la quatrième ou la cinquième pierre lancée dans une manche peut frapper une ou des pierres adverses dans la ZGP et celle-ci peut à son tour frapper une pierre en dehors de la ZGP pourvu que la pierre initiale, dans la ZGP, demeure en jeu. S'il en résulte qu'une pierre adverse dans la ZGP est sortie du jeu, on appliquera la règle13(2) (ou la règle12(2)). 	<p><u>Free guard zone (FGZ)</u></p> <p>The 5-rock rule will be applied throughout the entire championship :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Any stationary stone(s) belonging to the opposition located in the FGZ shall not be removed from play by the delivering team prior to the delivery of the 6th stone of the end. When an opposition's stone(s) that is removed from play from the FGZ prior to the 6th stone of the end, directly or indirectly, without exception, the delivered stone must be removed from play and any other displaced stones replaced as close as possible to its original position. Any stone previously in the FGZ but now located in the rings, biting the tee-line, or behind the tee-line, may be removed at any time. 2) A delivered third, fourth or fifth stone of an end may hit an opposition stone(s) located in the FGZ on to a stone(s) not in the FGZ providing that any opposition stone originally located in the FGZ remains in play. If an opposition's stone(s) is removed from play, apply Rule 13(2) (or Rule12(2)).

<p><u>Temps de réflexion</u></p> <p>Le « temps de réflexion » accordé à chacune des équipes pour compléter dix (10) manches sera de 38 minutes et 4,5 minutes seront accordées pour chaque manche supplémentaire.</p>	<p><u>Thinking Time</u></p> <p>Thirty-eight (38) minutes of thinking time will be allotted to each team to play a ten-end game. Each team will be given 4.5 minutes to complete each extra end.</p>
<p><u>Temps morts</u></p> <p>Chaque équipe a droit à deux (2) temps morts par partie et à un (1) temps mort à chacune des manches supplémentaires.</p> <p>Le chronométreur arrêtera le temps au signal provenant d'un joueur de l'équipe en jeu.</p> <p>Les temps morts sont d'une durée de 90 secondes (incluant le temps de déplacement de l'entraîneur ou du 5^e joueur).</p> <p>Du temps additionnel pourra être ajouté à la discrétion de l'arbitre en chef.</p> <p>L'entraîneur ou le 5^e joueur (mais non les deux) peut rencontrer l'équipe à n'importe quel moment lors des 90 secondes du temps mort.</p> <p>L'entraîneur ou le 5^e joueur de l'équipe qui n'appelle pas le temps mort pourra rencontrer les joueurs à l'extrémité vitrine de la piste seulement.</p>	<p><u>Timeouts</u></p> <p>Each team may use two (2) timeouts per game, and one (1) time out for each extra end.</p> <p>The timer will stop the clock once a player on the ice has signaled that they would like to take a timeout.</p> <p>Each timeout will last no longer than 90 seconds including any displacement time by the coach or 5th player.</p> <p>Additional time may be added at the head official's discretion.</p> <p>The coach or the fifth player (but not both) can join the team on the ice at any time during a timeout.</p> <p>The coach or fifth player from the inactive team (the team who did not call the time out) must stay at the home end of the ice (window side for most clubs).</p>
<p><u>Pratiques pré-compétition</u></p> <p>À venir</p>	<p><u>Pre-competition practices</u></p> <p>TBD</p>
<p><u>Pratiques d'avant-partie</u></p> <p>Les pratiques d'avant-partie débuteront trente (30) minutes avant l'heure indiquée sur l'horaire officiel. Les deux équipes ont droit à une période d'échauffement sur la piste désignée. Cette période ne doit pas dépasser huit (8) minutes plus deux fois une (1) minute pour les tirs de précision.</p>	<p><u>Pre-game practices</u></p> <p>Pre-game practices will begin thirty (30) minutes prior to the game times as indicated on the official draw. Both teams will have a chance to practice on their assigned sheet. Practice sessions will be a maximum of eight (8) minutes per team, plus two (2) one-minute intervals to throw both shootouts.</p>
<p><u>Avantage de la dernière pierre (ronde préliminaire)</u></p> <p>L'avantage de la dernière pierre sera déterminé par deux tirs de précision effectués lors de la pratique d'avant-partie. La rotation normale de l'équipe doit être respecté lors des deux tirs de précision (ex : si le capitaine lance, le vice doit obligatoirement tenir le balai).</p> <p>Chaque membre de l'équipe devra effectuer au moins deux (2) tirs de précision pendant le tournoi à la ronde (5^e joueur exclus) et les deux (2) équipes devront déclarer les deux (2) joueurs qui effectueront les lancers de précision à l'arbitre en chef avant le début de la première pratique.</p> <p>La couleur des pierres est prédéterminée pour le tournoi à la ronde. L'équipe lançant les pierres rouges pratiquera en premier et effectuera ses deux tirs de précision avec la rotation horaire (in-</p>	<p><u>Last rock advantage (preliminary round)</u></p> <p>Last rock advantage will be determined by two shootouts made during the pre-game practice. Throws must be made according to the rules of curling for officiated play. The team's normal throwing order must be respected during the shootout (ex: If the skip is throwing, the vice must be in the house holding the broom).</p> <p>Each member of the team must throw at least two (2) shootouts during the round robin (5th player excluded). Both teams must advise the official which players will be throwing the shootouts before the start of the first practice.</p> <p>Rock color is predetermined during round robin play. The team throwing the red stones will practice first and will complete their shootout immediately after the practice using the clockwise</p>

<p>turn pour droitiers) dès la fin de sa période d'échauffement. L'équipe lançant les pierres bleues lancera donc obligatoirement la rotation antihoraire (out-turn pour droitiers) pour ses deux (2) lancers de précision.</p> <p>Une distance de « 0 cm » sera attribuée à une pierre qui s'immobilise directement sur le bouton et qui ne peut pas être mesurée.</p> <p>Une distance de 185,4 cm sera attribuée à une pierre qui s'immobilise à l'extérieur des cercles (maison).</p> <p>Si aucune équipe n'a pu obtenir l'avantage de la dernière pierre suite au processus décrit précédemment, cet avantage lors du premier bout sera alors déterminé par tirage au sort.</p>	<p>rotation (in-turn for right-handed curlers). The team throwing blue stones will practice second and will complete their shootout using the counter-clockwise rotation (out-turn for right-handed curlers).</p> <p>A distance of "0 cm" will be given to a stone that comes to rest directly on the button and cannot be measured.</p> <p>A distance of 185.4cm (6.1 feet) will be given to a stone that comes to rest outside of the house (circles).</p> <p>In the event that there is a tie after both teams have completed their shootout, hammer will be determined by a coin toss.</p>
<p><u>Bris d'égalité</u></p> <p>L'équipe qui a vaincu l'autre lors de la ronde préliminaire aura le choix de la couleur des pierres ou le choix de la pratique. Les pierres utilisées seront celles des pistes déterminées. Tout comme lors de la ronde préliminaire, deux tirs de précision serviront à déterminer quelle équipe aura l'avantage de la dernière pierre au premier bout. Les parties seront de 8 bouts.</p> <p>Il n'y aura aucun bris d'égalité disputé entre des équipes qui auraient des fiches cumulatives négatives. Les résultats des parties entre les équipes impliquées ainsi que les cumulatifs des tirs de précision (en enlevant les deux moins bons résultats) seraient alors utilisés pour déterminer la/les équipes qualifiées.</p>	<p><u>Tiebreakers</u></p> <p>The team that defeated the other during the preliminary or championship round will have the choice of rock color or practice. The rocks used will be the ones of the identified sheet. As in round-robin play, two shootouts will determine which team has the hammer in the 1st end. The games will be 8 ends.</p> <p>There will be no tiebreaker between teams that have negative cumulative records. The head-to-head record of the implicated teams would determine the rankings. If a clear ranking cannot be established by the head-to-head records, the shootout will be used to establish the ranking (removing the two worst results).</p>
<p><u>Classement des équipes et ronde éliminatoire</u></p> <p>À l'issue de la ronde préliminaire, les équipes seront classées en fonction des critères suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Fiche victoires-défaites globale 2- Fiche victoires-défaites entre les équipes impliquées 3- Le cumulatif des tirs de précision (en enlevant les deux moins bons résultats) <p>Toutes les équipes toujours à égalité suite à l'application des critères #1 et #2 seront alors départagées (classées) uniquement en fonction du critère #3 (tirs de précision).</p> <p><u>Option 1 – 8 équipes et plus</u></p> <p>Les quatre (4) meilleures équipes seront qualifiées pour la ronde éliminatoire (Page à 4) et seront identifiées comme suit : Q1, Q2, Q3 et Q4.</p> <p>Quart de finale : Q3 vs Q4 Demi-finale #1 : Q1 vs Q2 Demi-finale #2 : Gagnant de la quart-de-finale vs perdant de la demi-finale #1</p> <p>Les vainqueurs des demi-finales s'avancent la finale.</p>	<p><u>Team ranking and playoffs</u></p> <p>After the conclusion of the preliminary round, teams will be ranked as follows:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Overall Win-Loss record 2. Win-loss record between only the implicated teams 3. Shootout total – Removing the two worst results <p>Any teams that are still tied after criteria #1 and #2 have been applied will be ranked solely by criteria #3 (shootout)</p> <p><u>Option 1 – 8 teams or more:</u></p> <p>The top four (4) teams will advance to the playoff round (Page-4 format) and will be identified as Q1. Q2, Q3 and Q4.</p> <p>Quarter-Final: Q3 vs Q4 Semi-final #1: Q1 vs Q2 Semi-final #2: Winner of quarter final vs loser of semi-final #1</p> <p>The winners of both semi-finals advance to the final.</p>

<p><u>Option 2 – 7 équipes et moins</u></p> <p>Les trois (3) meilleures équipes seront qualifiées pour la ronde éliminatoire (Page à 3) et seront identifiées comme suit : Q1, Q2, et Q3.</p> <p>Demi-finale : Q2 vs Q3 Finale : Q1 vs gagnant de la demi-finale</p>	<p><u>Option 2 – 7 teams or less</u></p> <p>The top three (3) teams will advance to the playoff round (Page-3 format) and will be identified as Q1, Q2 and Q3.</p> <p>Semi-final: Q2 vs Q3 Finale: Q1 vs winner of the semi-final</p>
<p><u>Choix de la couleur des pierres et avantage de la dernière pierre – Ronde éliminatoire</u></p> <p>Au cours des éliminatoires, l'avantage de la dernière pierre et le choix de la couleur des pierres seront accordés à l'équipe ayant la meilleure fiche victoire-défaite. L'équipe avec l'avantage de la dernière pierre pratiquera en premier.</p> <p>Si deux (2) équipes ont des fiches victoires-défaites identiques, l'équipe avec le meilleur classement aura le choix de la couleur des pierres. L'avantage de la dernière pierre au premier bout sera déterminé par deux tirs de précision tel que décrit précédemment. L'équipe lançant les pierres rouges pratiquera en premier et effectuera ses deux tirs de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers).</p> <p><u>Demi-finale</u> Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : rouges de la glace B) et l'équipe qui a le meilleur classement aura l'occasion de choisir en premier. Les équipes avisé l'arbitre en chef de leur choix au moins 30 minutes avant la première pratique. Un jeu de pierres sera attribué par l'arbitre en chef à toute équipe qui n'aurait pas respecté cette règle.</p> <p><u>Finale</u> L'équipe ayant remporté le match Q1 vs Q2 aura le choix de la couleur des pierres et l'avantage de la dernière pierre. Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : rouges de la glace B) et l'équipe ayant remporté le match Q1 vs Q2 aura l'opportunité de choisir en premier. Les équipes doivent avisé l'arbitre en chef de leur choix au moins 30 minutes avant la première pratique. Un jeu de pierres sera attribué par l'arbitre en chef à toute équipe qui n'aurait pas respecté cette règle.</p> <p><u>Demi-finale et finale (alternance filles et garçons)</u> Il y aura un tirage au sort avant les demi-finales pour déterminer quel sexe (garçons ou filles) aura le premier choix des pierres pour les demi-finales et les finales. Le gagnant aura le choix des pierres pour la finale, le perdant aura alors le premier choix des pierres pour la demi-finale. Les sélections suivantes seront effectuées en alternance avec l'autre sexe selon le classement (les équipes avec les meilleurs classements choisiront en premier).</p>	<p><u>Rock selection and last rock advantage (playoffs)</u></p> <p>For the entirety of the playoffs, last rock advantage and the choice of rock colour will be awarded to the team with the best win-loss record. The team with last rock (hammer) will practice first.</p> <p>If both teams have the same win-loss record, the higher ranked team will have the choice of colour. Last rock advantage will be determined by two draws to the button as previously described. The team throwing red stones will practice first and will throw their two shootouts with the clockwise rotation.</p> <p><u>Semi-Final</u> Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: red rocks from sheet B). Teams must advise the head official of their choice at least 30 minutes before the start of the first practice. The head official will select the set of stones for any team who has not respected this rule.</p> <p><u>Final</u> The winner of Q1 vs Q2 will have the choice of colour AND the last rock advantage in the first end. Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: red rocks from sheet B) and the winner of the page Q1 vs Q2 game will have the first choice. Teams must advise the head official of their choice at least 30 minutes before the start of the first practice. The head official will select the set of stones for any team who has not respected this rule.</p> <p><u>Semi-final and Final (boys and girls alternation)</u> A coin toss will determine which sex (boys or girls) will select their rocks first for the semi-final and the final. The winner of the coin toss will have first selection for the final and the loser of the toss will have first choice of stones for the semi-final. The selection will alternate between sexes in order of the rankings (highest to lowest).</p>

ANNEXE A – HORAIRE DES PRATIQUES
APPENDIX A – TEAM PRACTICE

À venir / Coming Soon

ANNEXE B – CODE D'ÉTHIQUE DU PARTICIPANT APPENDIX B – PARTICIPANT'S CODE OF ETHICS

Il est attendu que tout joueur ou joueuse participant à un tournoi, un championnat ou à un événement officiel sanctionné par Curling Québec doit se comporter de façon respectueuse envers ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres, les organisateurs, les spectateurs et toute autre personne présente.

Ainsi, les comportements suivants ne seront dorénavant plus tolérés lors des événements sanctionnés par Curling Québec :

- Coup de balai : tout coup de balai effectué sur la surface de jeu ou à l'extérieur, endommageant ou non la glace.

- Langage abusif : blasphèmes, etc.

Sanctions

Les arbitres en chef auront l'obligation d'appliquer les sanctions suivantes:

- Première offense dans un match : avertissement. L'arbitre en chef informera le/la joueur/joueuse et l'entraîneur concerné lorsque le bout sera complété.

- Deuxième offense dans un match pour un même joueur : expulsion; tel que stipulé dans la réglementation officielle de Curling Canada, le ou la joueuse expulsé(e) ne peut pas être remplacé(e) (Règle 21-7) et l'équipe doit terminer la partie avec trois joueurs.

- Troisième offense pour un même joueur dans le même tournoi : expulsion définitive de l'événement et convocation auprès du comité de discipline de CQ.

ANNEXE C – CODE D'ÉTHIQUE CQ CONCERNANT L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

Sans aucun doute, la situation a changé en ce qui concerne la façon dont les médias, les fans et les joueurs interagissent et il est reconnu que les diverses formes de médias sociaux représentent une occasion précieuse pour la communication. Les concurrents sont encouragés à adopter ces médias sociaux, car ils présentent des pistes pour promouvoir le curling ainsi que leurs équipes. Mais il doit y avoir certaines responsabilités rattachées à l'utilisation de ces médias sociaux, en particulier lorsque les concurrents participent à des événements provinciaux, nationaux et championnats du monde lorsque la visibilité est à son comble.

Ceci étant dit, voici quelques conseils :

- Être conscient du fait que, comme les athlètes de haut niveau, les compétiteurs sont à l'honneur et ils représentent toujours non seulement eux-mêmes, mais leurs équipes, leurs coéquipiers, leur famille et Curling Québec comme participants à un championnat majeur. Il n'y a pas d'interrupteur marche-arrêt quand il s'agit de cette responsabilité.

- Il n'y a pas de "sous le couvert de l'anonymat" en matière de communication via les médias sociaux. Il est illégal d'usurper l'identité d'une autre personne. Frapper le bouton « retour » sur un Tweet, et vous faites partie du dossier public, le message peut être distribué à des milliers de personnes en seulement quelques secondes. Évitez d'utiliser les médias sociaux lorsque vous êtes en colère ou en consommant de l'alcool. Aussi, lors des événements, on recommande d'éviter de lire les réponses de Twitter ou les messages sur Facebook adressés à votre équipe. C'est une réalité qu'il y aura des opposants qui prennent plaisir à dénigrer des compétiteurs ou leurs coéquipiers. Leur répondre ne sert à rien. Les éviter est la meilleure chose à faire. Idéalement, ayez quelqu'un de l'extérieur qui filtre les réponses pour empêcher que les messages négatifs vous parviennent.

- Soyez bien astucieux quant au contenu d'un message. Il n'y a jamais rien de mal à prendre la voie rapide quand il s'agit de débattre des événements, des officiels ou des adversaires. Les compétiteurs aident leur sport et leur équipe en présentant une image positive et respectueuse à ceux qui lisent votre message. Remercier ses fans et louer ses coéquipiers et ses adversaires sont de bons moyens de faire cela.

- Les compétiteurs n'aident pas le sport et causent du tort à leurs coéquipiers en envoyant des messages négatifs ou en partageant/relayant des messages négatifs d'autres personnes. Ceux-là peuvent contenir des critiques de leurs adversaires, coéquipiers, officiels, événements, commanditaires, installations et des conditions de jeu ou des insultes sexistes, racistes ou homophobes. Il s'agit d'une consigne pour toute l'année, mais sachez que si cela se produit au cours d'un championnat provincial, national, mondial ou tout autre événement sous la juridiction de l'Association canadienne de Curling ou de Curling Québec, les compétiteurs peuvent et seront passibles d'une amende et/ou d'une suspension pour tout ce que Curling Canada ou Curling Québec considère préjudiciable au curling.

- Au cours des épreuves de qualification ou de championnat, les compétiteurs devraient être conscients des commanditaires. On doit se rappeler que les partenariats de Curling Québec avec Brosses Performance, PCW, Dominion / Travelers, Kruger inc., Jet Ice et ceux de l'ACC telles que Tim Hortons, Kruger inc., M & M Meat Shops, Ford du Canada, World Financial Group et Capital One, pour n'en nommer que quelques-uns, sont responsables du succès de nos événements. Curling Québec et Curling Canada demandent aux compétiteurs de respecter ces partenariats: A) en n'envoyant pas de messages qui sembleraient critiquer les commanditaires et B) en envoyant des messages qui mettent en valeur les compétiteurs de nos partenaires. Cela s'applique spécifiquement au cours des championnats. On reconnaît que certaines équipes ont des partenariats avec des commanditaires rivaux. Le fait est qu'il y a plus de 340 jours dans une année pour faire l'éloge des parrains de l'équipe; on insiste que durant l'événement lui-même, on s'en abtienne par respect pour nos partenaires qui rendent possible la tenue des événements majeurs.

- Pendant les championnats, par respect pour l'intégrité du jeu, il sera interdit aux joueurs, aux entraîneurs et aux remplaçants sur l'aire de jeu d'utiliser toute forme de médias sociaux 15 minutes avant jusqu'à la fin des matchs. Les équipes peuvent, toutefois, nommer quelqu'un assis dans les estrades ou regardant la télévision pour envoyer des messages via les médias sociaux pourvu qu'il n'y ait aucun contact direct avec les joueurs, l'entraîneur ou le remplaçant sur l'aire de jeu.

ANNEXE D – ENTENTE DE PARTICIPATION
APPENDIX D – PARTICIPATION AGREEMENT FORM

Personne contact de l'équipe : Nom : _____ # cellulaire : _____

En considérant que Curling Québec accepte que je participe à un championnat provincial, je consens à ce qui suit :

1. Je reconnais avoir reçu et lu les règlements pour le championnat provincial désigné.
2. Je m'engage à respecter toutes les règles et règlements en regard de la publicité, de la promotion et du code vestimentaire tel qu'établi par Curling Québec et ses commanditaires, dont j'ai pris connaissance dans le Guide des compétiteurs.
3. Je vais me conformer aux programmes antidopage de l'Association mondiale de curling (WCF) et du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) qui exigent d'éviter de consommer des substances interdites. S'il y a lieu, je me soumettrai aux tests de dépistages de substances interdites effectués par un représentant de l'Association ou toute autre personne ayant l'autorité de le faire.
4. Je consens à ce que Curling Québec et son mandataire :
 - Photographient ;
 - Enregistrent des vidéos ;
 - Filment ; et/ou
 - Enregistrent ma voix ; et suite à
 - Montrent, publient et diffusent mon nom ou photographies, vidéos, films, ou tout autre portrait de moi ou tout enregistrement de ma voix pour n'importe quelle promotion, reportage ou publicité sur ou en relation avec Curling Québec ou l'événement.
5. Pour la promotion du curling lors de la diffusion de l'événement, je consens à :
 - Être interviewé pendant l'événement et
 - Porter, à la demande de Curling Québec, un micro lors de la compétition.

J'accepte les conditions de cette entente comme en fait foi ma signature.

Signé le	(Jour)		(Mois)		(Année)	
----------	--------	--	--------	--	---------	--

Équipe	Letres moulées	Signature
Capt		
3e		
2e		
1er		
5e		
Ent.		

OBLIGATOIRE DE:

1. signer (par tous les joueurs/joueuses de l'équipe et l'entraîneur si applicable)
2. remettre à l'arbitre en chef au championnat provincial AVANT de jouer votre PREMIER match.